



**MAIRIE
DE
SÉMALENS**

2, rue les Promenades
81570 SÉMALENS

☎ 05.63.71.74.43

mairie@semalens.fr

Liste des Délibérations du Conseil Municipal du 20-10-2025

- 1- Délibération adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024, **validée**
- 2- Délibération demande d'admission en non-valeur Budget Commune, **validée**
- 3- Délibération demande d'admission en non-valeur Budget Assainissement, **validée**
- 4- Délibération subvention repas fête Saint-Michel, **validée**
- 5- Délibération reversement taxe foncière à SA HABITAT SOCIAL PACT81 suite erreur acte notarié, **validée**
- 6- Délibération demande sponsoring Corsica Raid Fémina 2026, **validée**
- 7- Délibération modification du RIFSEEP, **reportée**
- 8- Délibération demande de remboursement frais enlèvement véhicule, **validée**
- 9- Délibération contrat maintenance vidéo protection, **validée**
- 10- Délibération modificative demandes de subventions Café Restaurant du Centre, **validée**
- 11- Délibération demande participation financière Club de l'Amitié, **validée, à représenter séance ultérieure.**

Sémalens, le 21-10-2025

Annette VEITH,
Maire



Josette ALQUIER
Secrétaire de séance

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'Organe Délibérant qui sera affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal. Le recueil des actes administratifs est, quant à lui, abrogé.

Le compte rendu est remplacé par le Procès-Verbal signé par le Maire et le Secrétaire de séance